



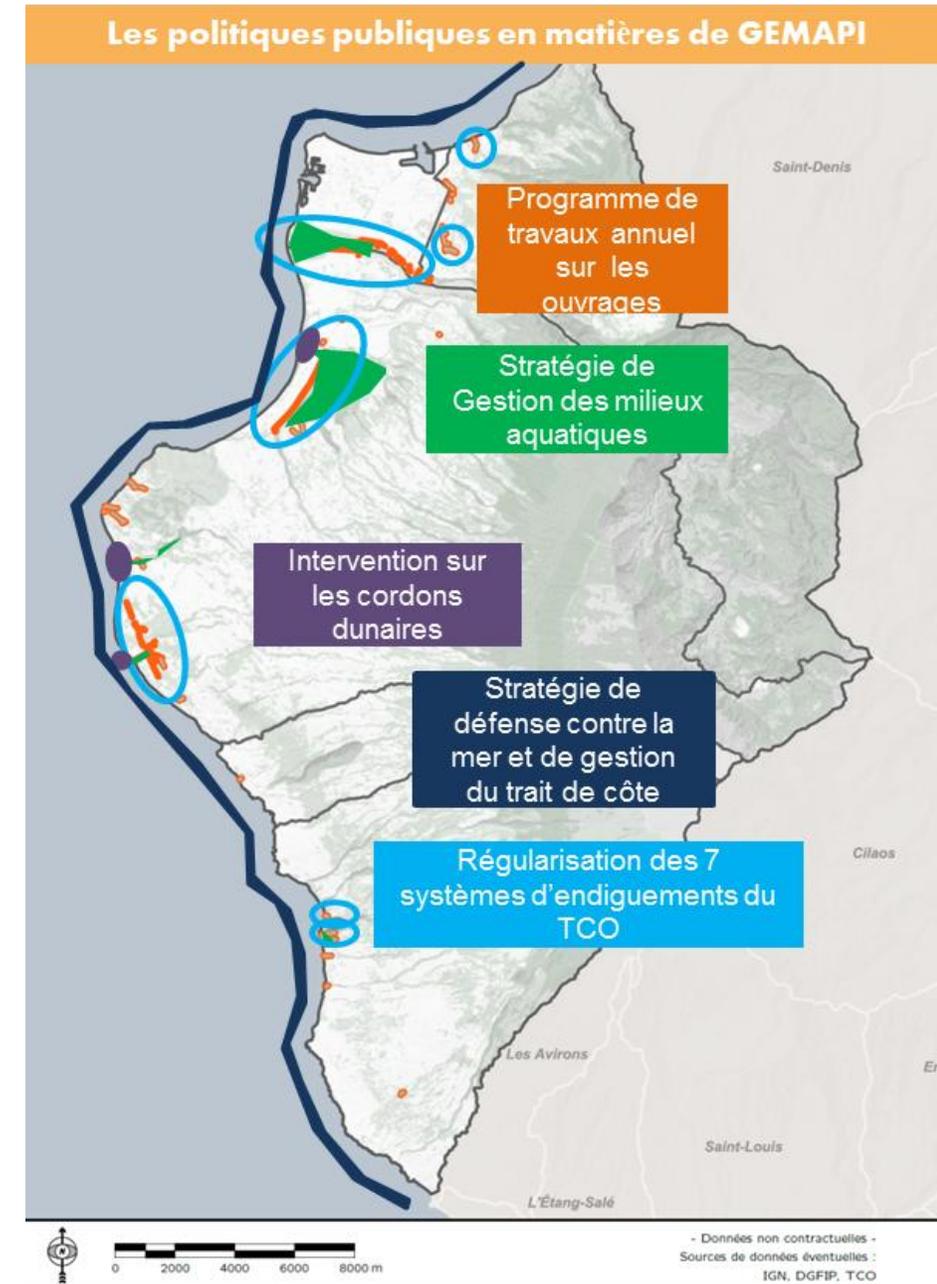
Comité de pilotage inondation Post-Garance

DIRECTION DE L'EAU

7 juillet 2025

La compétence GEMAPI sur le Territoire de l'Ouest

- **29 kms d'ouvrages existants à surveiller et à entretenir**, répartis sur une vingtaine de ravines :
 - **3 Systèmes d'Endiguements de Classe B** (protection de 3 000 à 30 000 personnes) autorisés (Arrêtés Préfectoraux en Mai 2022) :
 - Rivière des Galets (22 000 pers - niveau de protection Q50),
 - Route Digue (10 785 pers - niveau de protection Q10),
 - Hermitage (4 523 pers - niveau de protection Q100).
 - **4 Systèmes d'Endiguements de Classe C** (protection de 30 à 2 999 personnes) en cours de régularisation :
 - La Fontaine (1 433 pers - niveau de protection Q50),
 - Grand & Petit Étang (2 687 pers - niveau de protection Q5),
 - Balthazar (930 pers - niveau de protection Q100),
 - Lataniers (823 pers - niveau de protection Q50).
- **1 Territoire à Risque Important (TRI)** Saint-Paul Centre Ville et Hermitage/Saline-Les Bains
- **2 Programmes d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI - Rivière des Galets et Saint-Paul)**
- **Des milieux aquatiques remarquables** (Etang de Saint-Paul, Ravine Saint-Gilles, Zone Humide de l'Ermitage) avec une stratégie de gestion des milieux aquatiques approuvée en 2023
- **56 kms de littoral** avec une stratégie de gestion intégrée du trait de cote validé et un plan d'actions 2023-2027 approuvée
- **Plus de 45 millions d'euros investis entre 2018 et 2024 et plus de 40 millions d'euros à investir dans les prochaines années**



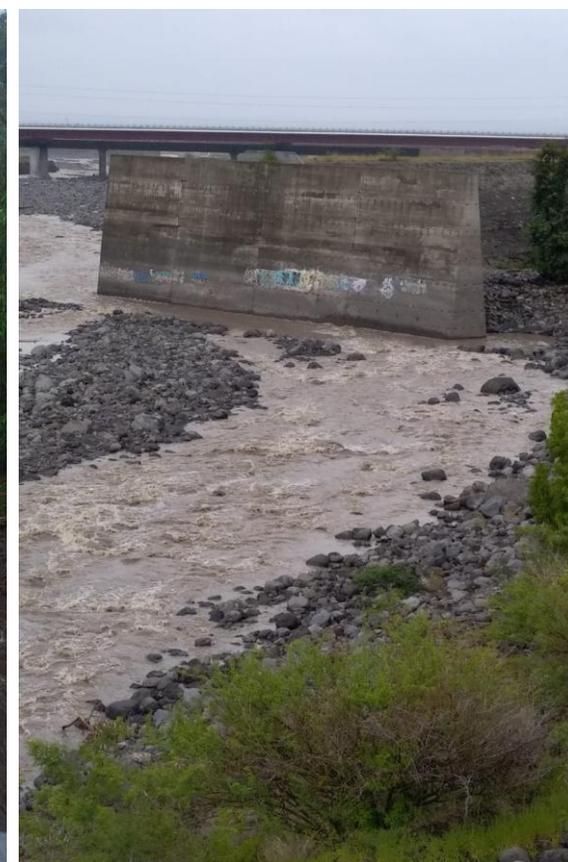
La gestion active du cyclone GARANCE par le Territoire de l'Ouest

- Mobilisation du Poste de Commandement Intercommunal (PCI) pour assurer la gestion continue de la situation (32 agents répartis en 2 équipes sur la durée du cyclone) :
 - 10 agents de la Direction de l'Eau
 - 8 agents de la Brigade Intercommunale
 - 10 administratifs et moyens généraux
 - 4 communication
- Actions préparatoires :
 - Vérification des ouvrages d'endiguement
 - Pré-calibrage et pré-ouverture des cordons dunaires sensibles avec mobilisation d'une pelle pendant tout l'évènement :
 - ✓ Ravine Hermitage (x1),
 - ✓ Ravine Saint-Gilles (x2),
 - ✓ Étang de Saint-Paul (x4),
 - ✓ Saint-Leu (Ravine Petit et Grand Étang).



Des ouvrages fortement sollicités

- **Ravine des Lataniers (La Possession) :**
 - Ouvrage fortement sollicité avec un niveau de sûreté dépassé
 - De nombreuses zones d'atterrissement (terre, sable, boues, roches, ...)
- **Rivière des Galets :**
 - Sollicitée avec un débit maximum de 850 m³/s
 - Affouillements et érosions au droit des épis 4 et 5 et sur la portion de digues entre ces épis
 - Forte sollicitation du système de protection réalisé en 2024
- **Route Digue de Saint-Paul :**
 - Très fortement sollicitée, avec son niveau de danger dépassé pendant 1h10 et un risque de rupture de l'ouvrage
 - Débordement important de la ravine Bernica
 - Mise en charge importante du batardeau (1.70m d'eau côté ravine, 85 cm avant débordement dans la zone protégée)
- **Système d'Endiguement de l'Hermitage :**
 - Bassines mises en eau pour la première fois (Hauteur d'eau maximale observée d'environ 1 m dans les bassines)
 - Ensemble des ouvrages sollicité par les débits importants, débordements en rive droite de la ravine en l'absence des endiguements aval de la ravine
- **Ravines de Grand et Petit Etang (Saint-Leu) :**
 - Mise en charge par la faible capacité hydraulique des ponts de la Rue du Général Lambert
 - Niveau de protection dépassé mais aucun débordement constaté dans la zone protégée



Les actions déjà réalisées

EN PHASE DE SAUVEGARDE :

- Nettoyage des boues sur le domaine public
- Suppression des embâcles au droit des ouvrages
- Restauration de l'embouchure de la ravine Grand Etang (enlèvement de déchets et végétation)
- Nettoyage des végétaux dans les ports (Saint-Gilles et Saint-Leu)
- Gestion du cordon dunaire de l'Etang Saint Paul post événement (Notamment la fermeture pour éviter la vidange du plan d'eau)

LES DIAGNOSTICS ET ETUDES REALISES ENTRE MARS et JUIN 2025 :

- Visites post crues de l'ensemble des Systèmes d'Endiguements de Classe B et C
- Relevés LIDAR des Systèmes d'Endiguement et du Littoral
- Définition des programmes de travaux de confortements post Garance,
- Campagne exceptionnelle sur le suivi du lagon (PAPI Hermitage)

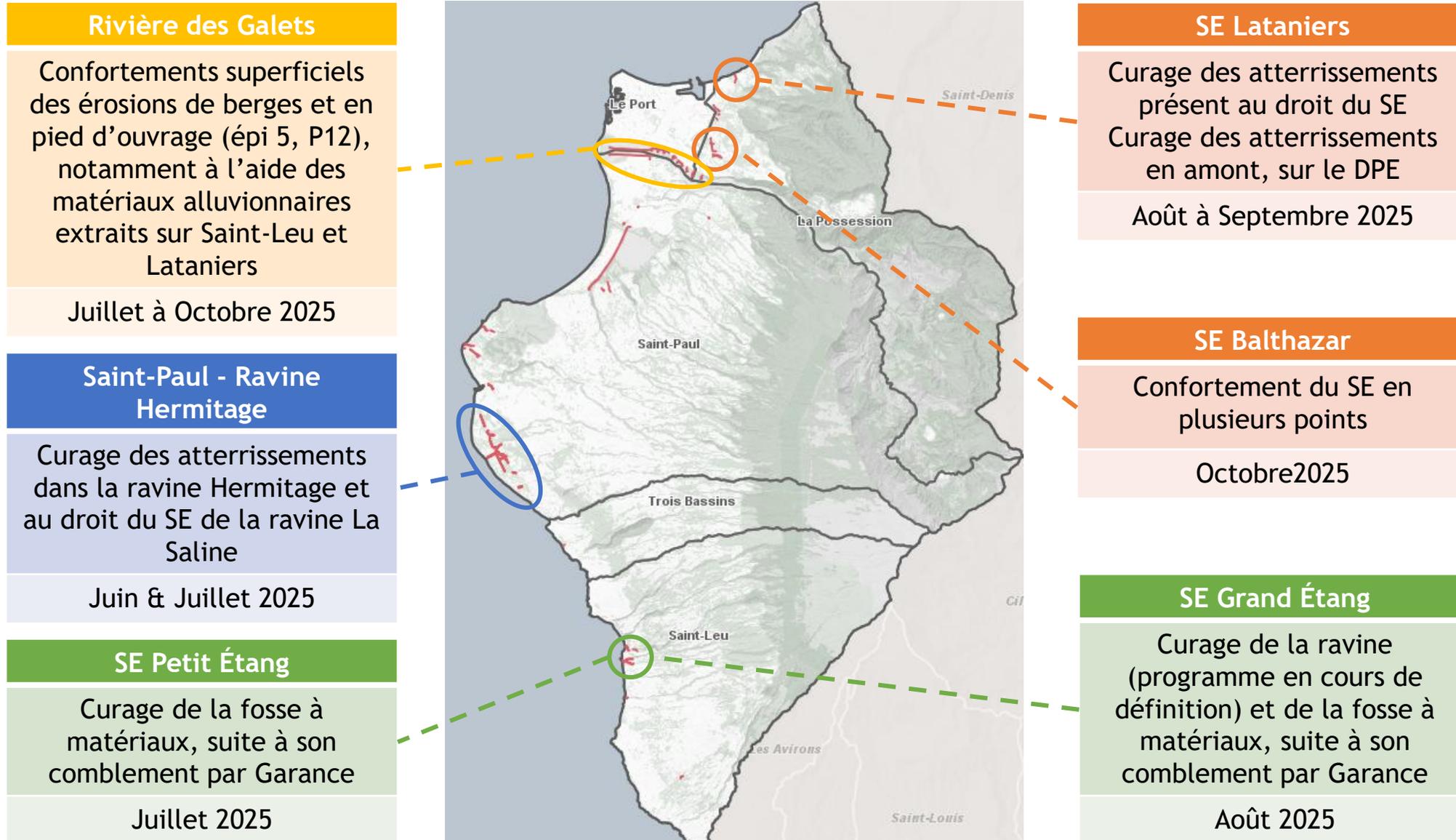
LES PREMIERS TRAVAUX POST GARANCE :

- RAVINE HERMITAGE : Nettoyage des atterrissements dans le bras de l'Hermitage et confortements des ouvrages sollicités
- RIVIERE DES GALETS : Sondages sur les ouvrages sollicités, pour définition des travaux à engager
- LA POSSESSION, Ravine à Marquet : confortements sur une berge érodée



Les actions en cours ou à programmer avant la prochaine saison cyclonique

Une enveloppe prévisionnelle de près de 3 millions d'euros pour la gestion post- GARANCE :



Légende :

- Site
- Travaux à réaliser
- Délais prévisionnels

Les actions identifiées à moyen terme

Définition d'une nouvelle Stratégie de Prévention des inondations du Territoire de l'Ouest

Sites	Nature de l'action	Délais prévisionnels
Ensemble des S.E du Territoire de l'ouest	Installation d'un dispositif de suivi des niveaux d'eau et de vidéosurveillance des S.E + déploiement d'une supervision	Septembre à octobre 2025
Rivière des Galets	PAPI à prolonger et à relancer dans le cadre de la stratégie à venir sur la prévention des inondations du Territoire de l'Ouest	2025 / 2026
	Bilan hydromorphologique	2025
	Prospectives pour définir les programmes d'actions à moyen et long terme (mieux appréhender les phénomènes de transit sédimentaire et d'incision afin d'optimiser la gestion à moyen et long terme du système d'endiguement)	2025 / 2026
PAPI Hermitage	Canal de dérivation de la ravine des Sables	A partir de 2026
	Endiguement de la ravine Hermitage	A partir de 2027
PAPI Saint-Paul	Avenant 1 en cours de signature pour prolongation des délais jusqu'à fin 2027	En cours

Secteurs prioritaires concernés par la motion

Ravine des Lataniers (La Possession)

Ravine La Plaine (Saint-Paul)

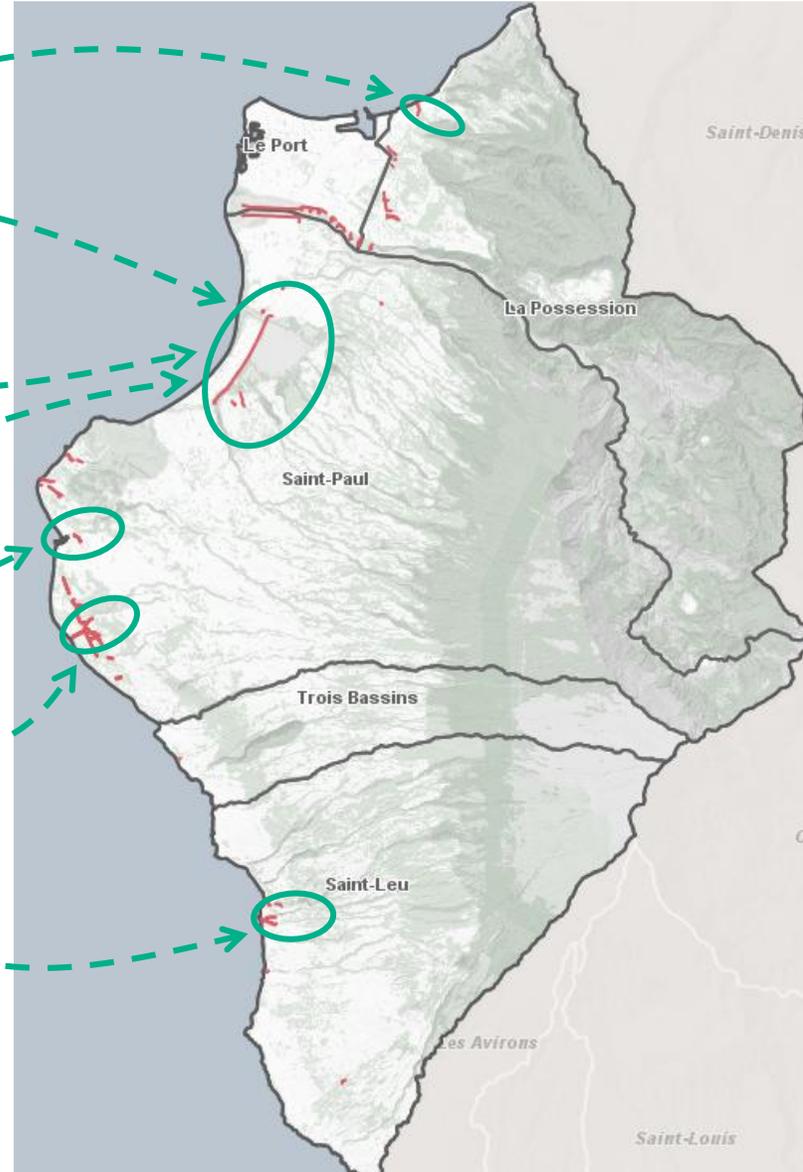
Ouvrages hydrauliques du Tour des Roches
et Grande Fontaine (Saint-Paul)

Ravine Bernica en lien avec le Système
d'Endiguement de la route digue (Saint-Paul)

Ravine Saint-Gilles (Saint-Paul)

Ravine Hermitage aval et Bras de l'Hermitage
(Saint-Paul)

Endiguements des ravines Grand et Petit
Étang (Saint-Leu)



DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT-LEU - TROIS BASSINS - SAINT-PAUL
LE PORT - LA POSSESSION

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 juin 2025

Envoyé en préfecture le 03/07/2025
Reçu en préfecture le 03/07/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250703-2025_084_BC_19-OE

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 12
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE TRENTE JUIN à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel SERAPHIN, Président.

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2025_084_BC_19
Motion relative à l'entretien des
ravines et à la sécurisation des
personnes et des biens face aux
risques d'inondation

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - M. Irchad OMARJEE
- Mme Mireille MOREL-COLANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR -
Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Olivier HOARAU - M. Henry
HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALLI - M. Philippe LUCAS - M. Daniel
PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

Nombre de votants : 16

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
24 juin 2025

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
07/07/2025

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme
Denise DELAVANNE procuration à Mme Mélissa COUSIN - Mme Laetitia
LEBRETON procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Bruno DOMEN
procuration à M. Philippe LUCAS

Merci pour votre attention

